



## Contrat de territoire Agglomération de Mulhouse 2022-2025

### Fiche descriptive de projet n°12



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

##### **Intitulé du projet :**

**Plan Vélo : aménagements cyclables sur 2023-2025**

##### **Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

**Ville de Mulhouse**

##### **Localisation du projet :**

voir description

##### **Description et objectifs du projet :**

Le projet « Plan vélo » est un des projets structurants du mandat.

En complémentarité du projet Développement des mobilités douces, le projet « Plan Vélo » vise à :

- apaiser la ville en donnant plus de place au vélo par la réalisation d'itinéraires sécurisés en cohérence avec le schéma directeur de l'agglomération ;
- développer de nouveaux services autour du vélo : offre libre-service, location de vélo à assistance électrique, stationnement et abris vélo sécurisés, des espaces de services vélos, création d'une cité du vélo fédérant les acteurs associatifs intervenant dans le domaine du vélo, actions de sensibilisation auprès de la jeunesse.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée au design et au jalonnement des itinéraires vélos.

Au total, il est prévu la réalisation de 12 itinéraires structurants pour un réseau de plus de 32 kilomètres dont 15 kilomètres durant ce mandat.

Les principales réalisations à venir dans le cadre du Plan Vélo entre 2023 et 2025 sont les suivantes :

- rue d'Illzach, rue des mésanges ;
- rue de Bâle (entre rue de la Hardt à rue des Bateliers), rue des bateliers ;
- rue Gutenberg ;
- rue de Zillisheim ;
- rue de l'Île napoléon (rue des bateliers – rue de Modenheim) ;
- rue de Kingersheim (rue de Soultz – rue du 20 janvier) ;
- avenue de Colmar (rue de la Mertzau – rue Hubner) ;
- rue du 57e Régiment de Transmission ;
- voie verte entre l'avenue de Colmar et le Musée national de l'automobile.

Soit environ 3 km de voies aménagées

##### **Public visé :**

Habitants

##### **Echéancier de réalisation du projet :**

#### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>900 000</b>	<b>€</b>	<b>HT</b>	<b>Investissement</b>
<b>Participation CeA :</b>				
Base subventionnable retenue :	<b>900 000 € ( à titre indicatif)</b>			
Taux :	<b>10%</b>			
Montant :	<b>90 000 €</b>			

**Plan de financement prévisionnel :**

CeA	90 000 €	10%
Région Grand Est	225 000 €	25%
ETAT	180 000 €	20%
m2A	180 000 €	20%
AUTOFINANCEMENT	225 000 €	25%
TOTAL PROJET	900 000 €	100%

**ENGAGEMENTS RECIPROQUES****Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet ;
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés.

**Engagements du porteur**

- Schéma cyclable : carte en bilingue ou flyer de communication en bilingue ;
- Mise en place d'arceaux vélos ;
- Favoriser la continuité d'itinéraire qui desserve ou passe à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...) ;
- Comptage vélo (fixe ou permanent) ;
- Mise en place des panneaux (bilingues) qui indiquent les sites et richesses patrimoniales qui se trouvent à proximité.

**EVALUATION****Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

suivi qualité de l'air - suivi utilisation modes doux

**REMARQUES****Remarques complémentaires :**

--